

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée

1. IDENTIFICATION

Commune de CHEROY – Mairie - 27, Place du Général de Gaulle – 89690 CHEROY
Tél. : 03 86 97 45 60 – Fax : 03 86 97 45 61 – mail : mairie-cheroy2@orange.fr

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Madame le Maire de CHEROY

3. TYPE DE PROCÉDURE :

Marché de maîtrise d'œuvre en application du Code de la Commande Publique
Procédure adaptée et notamment de l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique
Le dossier de consultation est à télécharger sur le site <https://marches.ternum-bfc.fr>
La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation.

4. TYPE DE MARCHÉ : Maîtrise d'œuvre.

5. OBJET DU MARCHÉ

Maîtrise d'œuvre pour la création d'un restaurant scolaire et la réhabilitation d'une classe.

Tranche ferme : Esquisses (ESQ) et Études d'Avant Projets (AVP)

Tranche optionnelle : (sous réserve de l'obtention des subventions) :

Études de Projet (PRO), Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT), Examen de la conformité et visa des études d'exécution réalisées par les entreprises (EXE et VISA), Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET), Assistance aux Opérations de Réception (AOR)

Missions complémentaires : Demande de Permis de Construire, Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) et Coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI).

La livraison de l'opération globale doit être prévue pour le printemps 2025.

6. LIEU D'EXÉCUTION : 1 rue de Vauredenne et 1 rue Jean Moulin à CHEROY

7. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Sur la plate-forme <https://marches.ternum-bfc.fr>

Référence de la consultation : « 2023-MO_RESTAURANT_SCOLAIRE »

8. DÉPÔT DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE:

Les plis devront parvenir sur le profil du marché public de la commune avant **le Jeudi 23 février 2023 à 17 h 00.**

Conformément aux dispositions des articles R 2132-2 à R2132-14 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur accepte, uniquement, la transmission des offres par voie électronique sur la plateforme dédiée.

Les offres déposées sous format papier ou remis hors délais seront qualifiées de non recevables.

9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Via la plate-forme <https://marches.ternum-bfc.fr>

ou

Renseignements administratifs : Gwénaëlle BIGOT ou Mélanie SCOQUART

Tél. Mairie : 03 86 97 45 60 ou 03 86 97 45 69

Mail : mairie-cheroy2@orange.fr ou cheroy2urba@orange.fr

Renseignements administratifs : Gwénaëlle BIGOT ou Mélanie SCOQUART

11. AUTRES INFORMATIONS :

Visite des lieux obligatoire, rendez-vous sollicité par le soumissionnaire avant le 15 février 2023.

12. DATES DE PUBLICITÉ

Envoi sur la plateforme territoire numérique le jeudi 26 janvier 2023

Affichage mairie : **jeudi 26 janvier 2023.**